



Ilan Ishai

Associé

T : 416.777.6238 / C : ishahi@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université de Toronto, B.A. (avec l'honneur), 2006

Université Ben-Gourion, MA, 2007, magna cum laude

Université de Windsor, JD, 2010

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2011

New York, 2013

Colombie-Britannique, 2023

Ilan Ishai est un avocat plaissant expérimenté, avec une pratique axée sur les recours collectifs, les litiges commerciaux et la plaidoirie en appel. Il a agi au nom de clients dans diverses affaires commerciales complexes et multipartites, de responsabilité du fait des produits, de concurrence, de fraude, de responsabilité des administrateurs et des dirigeants et d'oppression. Ilan a comparu à titre d'avocat principal devant tous les paliers de tribunaux de l'Ontario, ainsi que devant la Cour suprême du Canada. Il fournit des conseils stratégiques aux entreprises et aux particuliers à toutes les étapes de litiges complexes.

Ilan a défendu des clients dans une grande variété d'industries dans des réclamations impliquant des pièces automobiles, des produits de consommation, des réclamations pour fausses déclarations, des différends contractuels, des assurances et des comportements anticoncurrentiels. Il a récemment représenté :

- Hyundai et Kia en défense de divers recours collectifs concernant : (1) des moteurs prétendument défectueux qui créent un risque de panne moteur non accidentée; (2) une défectuosité alléguée de l'unité de commande des coussins gonflables qui crée un risque de non-déploiement des coussins gonflables; et 3) une défectuosité alléguée du module de commande de l'ABS créant un risque d'incendie;
- Volkswagen dans la défense de plusieurs recours collectifs et réclamations individuelles relatives à une fausse déclaration des émissions de ses véhicules diesel;
- La Banque Équitable dans le cadre d'une réclamation contre son assureur pour une réclamation d'obligation de fidélité refusée découlant de documents de prêt contrefaits;
- la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique dans la défense d'un recours collectif relatif au feu de forêt qui a détruit le village de Lytton, en Colombie-Britannique;
- The Beer Store dans le cadre de la défense et du rejet sommaire réussis d'un recours collectif de 1,4 milliard de dollars en matière de concurrence et de consommateurs alléguant un comportement anticoncurrentiel et un enrichissement sans cause; et
- Ford Motor Company dans la défense de recours collectifs relatifs à divers défauts

allégués dans les pompes à eau de certains véhicules, les bagues de câble de changement de vitesse et les compartiments moteur qui fuient des fluides causant le risque d'incendie.

Dans le cadre de ses activités bénévoles, Ilan a représenté le National Self-Represented PLAIDERS Project dans une intervention à la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Pinteau c. Johns*, dans laquelle la Cour a finalement approuvé l'Énoncé de principes du CJC sur les plaideurs et les accusés qui se représentent eux-mêmes. Ilan a également agi à titre d'avocat de service auprès de parties qui se représentent elles-mêmes et qui comparaissent devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario et la Cour d'appel de l'Ontario.

Ilan s'est joint à Bennett Jones après avoir passé l'été et fait son travail au sein du cabinet. Il est membre de l'Advocates' Society, de l'Association du Barreau canadien, de l'Association du Barreau de l'État de New York et de l'International Association of Defence Counsel (une association sur invitation seulement évaluée par des pairs). Ilan est membre du conseil d'administration du Toronto Design Offsite Festival, un organisme sans but lucratif voué à l'amélioration et à la promotion du design canadien. Ilan siège également au conseil consultatif sur les litiges corporatifs et commerciaux de Practical Law Canada.